

Editorial

Année décisive pour la formation et la recherche



Le domaine de la formation, de la recherche et de l'innovation fait face à une année politique décisive. Le Conseil fédéral a transmis au Parlement le Message sur l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation pour les années 2021 à 2024 (MFRI). Dans la deuxième partie de l'année suivront les négociations sur la participation de la Suisse au 9ème programme-cadre de recherche de l'UE Horizon Europe et la question de la participation au programme de formation Erasmus.

Le Conseil fédéral fait preuve de vision à long terme. Il anticipe dans le cadre du MFRI l'incertitude liée aux coûts de la participation aux programmes de recherche de l'UE dès 2021, pour l'heure inconnus. Il montre ainsi son plein soutien à la communauté scientifique suisse, qui nous rappelle que cette participation est une condition essentielle de notre succès pour les dix à vingt prochaines années. Pour Erasmus aussi, le Conseil fédéral a préparé le terrain pour une participation ou la poursuite d'une solution suisse.

Le Parlement a un rôle crucial à jouer. Il lui appartient de soutenir l'approche du Conseil fédéral, tout en apportant sa touche. Comme enseignant, je trouve que la question de la formation continue, des compétences de base, mais aussi des bourses d'études, parents pauvres des dernières périodes, mérite un soutien accru.

Mathias Reynard

Conseiller national,
président de la CSEC-N
membre du Team politique FUTURE

Message FRI 2021-2024

Tirer le meilleur du crédit-cadre

Le Conseil fédéral veut investir environ 28 milliards de francs dans la place scientifique suisse avec le Message relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation pendant les années 2021-2024 (Message FRI). Les hautes écoles et organisations d'encouragement de la recherche et de l'innovation suisses accueillent favorablement les dispositions de ce Message FRI. Elles veulent mettre en œuvre leurs priorités au mieux et avec les moyens financiers prévus. Outre l'encouragement national, la participation de la Suisse aux programmes de recherche de l'UE est d'une importance capitale. Les acteurs saluent donc le fait que le Conseil fédéral tienne compte des dépenses nécessaires à cette fin dans sa planification financière pour le Domaine FRI. Ils soulignent toutefois qu'un mécanisme de financement fiable est essentiel à leurs planifications.

Le Conseil fédéral a transmis au Parlement le Message FRI 2021-2024. Il propose un total de près de 28 milliards de francs pour la période quadriennale, ce qui représente une croissance annuelle des moyens financiers

de 2,2% en moyenne, en termes nominaux. L'objectif du Message FRI 2021-2024 est que la Suisse maintienne sa position de pointe dans le domaine de la formation, de la recherche et de l'innovation. Un accent particulier est mis sur les défis de la numérisation. Les hautes écoles et organisations d'encouragement de la recherche et de l'innovation suisses accueillent favorablement les principes du Message FRI 2021-2024 du Conseil fédéral. La planification pluriannuelle proposée contient leurs priorités thématiques pour les années à venir (lire l'encadré).

Atteindre les objectifs au mieux

Les hautes écoles et organisations d'encouragement de la recherche et de l'innovation avaient prévu davantage de moyens dans leurs planifications pour mettre en œuvre leurs priorités, mais elles acceptent le cadre financier transmis par le Conseil fédéral. Elles veulent faire le meilleur usage possible de ces moyens financiers et contribuer à relever les défis actuels de l'économie et de la société. Elles ambitionnent d'atteindre les objectifs stratégiques fixés par le Message FRI 2021-2024.

Quatre priorités communes pour 2021-2024

Les hautes écoles et organisations d'encouragement de la recherche et de l'innovation ont défini quatre priorités communes pour les années à venir:

1. Elles développent des connaissances et des bases pour gérer la transition numérique.
2. Elles forment le personnel qualifié recherché sur le marché du travail et créent, par la recherche, les connaissances nécessaires pour renforcer la capacité d'innovation de notre pays.
3. Elles contribuent à forger le système de santé de demain en formant le personnel médical et infirmier et en développant la médecine personnalisée et les technologies médicales.
4. Elles soutiennent la mise en œuvre des objectifs de développement durable, grâce à leur expertise scientifique.

L'encouragement national étant légèrement inférieur à ce que les organisations prévoyaient, la pleine participation aux programmes de recherche de l'Union européenne pendant les années 2021-2027 est d'autant plus importante. La concurrence et la collaboration au sein de ce réseau international sont des facteurs de succès décisifs pour la place scientifique suisse. Il convient donc de saluer le fait que la participation aux programmes de recherche de l'UE figure parmi les objectifs du Message FRI. Le Conseil fédéral veut proposer au Parlement des moyens financiers à cet effet dans un message séparé. Les fonds destinés au fi-

nancement de la coopération internationale en matière de formation (y compris la promotion de la mobilité et des coopérations), eux, sont contenus dans le Message FRI 2021-2024.

Le mécanisme doit être fiable

Comme les coûts d'une participation aux programmes de recherche de l'UE ne sont pas encore connus, le cadre financier du Message FRI 2021-2024 fait l'objet d'une réserve: la croissance annuelle moyenne dans le Domaine FRI ne doit pas dépasser 3% au total. Le Conseil fédéral a donc inclus un blocage des crédits dans le Message FRI.

Cette mesure permet de réduire la croissance de l'encouragement national de 0,4% si nécessaire, de sorte qu'elle ne s'élève qu'à 1,7% (arrondi). Grâce à une formulation post-testative, le Conseil fédéral a la possibilité de libérer les crédits bloqués dès qu'il sera clair que la croissance annuelle cumulée ne dépasse pas 3%. Les hautes écoles et organisations d'encouragement de la recherche et de l'innovation sont favorables à ce principe; elles rappellent toutefois qu'un mécanisme de financement fiable est essentiel à leurs planifications.

Crédits du Message FRI pour la période 2021-2024 (en mio. de francs)

	Crédits budgétaires	Taux de croissance
Domaine des EPF	10'811	2,5%
LEHE: contributions de base, universités cantonales et hautes écoles spécialisées	5'692	2,0%
LEHE: contributions liées à des projets	124	-7,0%
Fonds national suisse	4'615	2,5%
Innosuisse	1'042	1,8%
Académies suisses des sciences	177	0,7%

Le tableau montre les crédits prévus pour les différentes organisations partenaires du Réseau FUTURE sur toute la période 2021-2024. Les taux de croissance annuels moyens se situent entre 0,7% pour les Académies suisses des sciences et 2,5% dans le Domaine des EPF et le Fonds national suisse.

Coopération internationale en matière de formation

La CSEC-E salue la nouvelle base légale

Durant la session de printemps 2020, le Conseil des Etats se penchera sur la révision totale de la Loi fédérale sur la coopération et la mobilité internationales en matière de formation (LCMIF). L'objectif de cette révision totale est d'adapter la loi existante, datant de 1999, à la pratique actuelle. La nouvelle base juridique élargit la marge de manœuvre et pose les fondements de l'encouragement futur de la collaboration et de la mobilité internationales en matière de formation. La

nouvelle loi fédérale établit une base tant pour une association aux programmes de formation de l'Union européenne (Erasmus) que pour la mise en œuvre des programmes d'encouragement suisses.

La CSEC-E demande des précisions

La Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil des Etats (CSEC-E) salue la révision totale de la LCMIF. A l'unanimité, elle recommande à son conseil d'adopter le projet de loi du

Conseil fédéral. Elle propose de préciser la formulation de certains points du texte par rapport à ce projet: le rôle du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) lorsqu'il s'agit de déléguer l'octroi de contributions à une agence nationale devrait par exemple être expressément indiqué. La CSEC-E demande en outre que la loi définisse explicitement la structure et la forme juridique de cette agence.

EN BREF

La CSSS-N soutient le projet pour des essais pilotes

Suite à l'entrée en matière du Conseil national concernant l'ajout d'un article sur les essais pilotes dans la Loi sur les stupéfiants lors de la session d'hiver 2019, sa Commission de la sécurité sociale et de la santé publique (CSSS-N) s'est penchée une nouvelle fois sur cet objet. Elle s'est prononcée en faveur d'essais pilotes avec du cannabis par 17 voix contre 8, se ralliant ainsi au projet du Conseil fédéral. De plus, la CSSS-N propose que les essais pilotes concernent exclusivement des produits cannabiques issus de l'agriculture biologique suisse. Plusieurs propositions de minorité ont été déposées pour durcir les conditions à remplir pour mener des études scientifiques avec du cannabis. La Chambre du peuple se penchera sur la révision de la loi pendant la session de printemps.

Passage de témoin aux Académies

Antonio Loprieno a remis la présidence des Académies suisses des sciences, en raison de sa nomination à la tête de la Jacobs University à Brême. Marcel Tanner a repris ses fonctions par interim le 1^{er} février 2020. Marcel Tanner préside aussi l'Académie suisse des sciences naturelles. Antonio Loprieno conserve la présidence des All European Academies.

Six nouveaux pôles de recherche

Le Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR) met en place six nouveaux pôles de recherche nationaux (PRN). La recherche et l'innovation suisses seront soutenues dans des domaines tels que l'automatisation, la lutte contre la résistance aux antibiotiques ou les technologies quantiques. La Confédération investira environ 100 millions de francs entre 2020 et 2023. Les PRN seront mis en place dans les universités de Bâle, Genève, Lausanne et Zurich, ainsi qu'à l'EPFL et l'ETH de Zurich.

Un programme sur la recherche énergétique jusqu'en 2032

Le Conseil fédéral a transmis au Parlement le message relatif au nouveau programme d'encouragement de la recherche énergétique «Swiss Energy Research for the Energy Transition» (SWEET). Des projets de recherche axés sur la pratique et portant sur des thèmes centraux de la Stratégie énergétique 2050 seraient encouragés dans ce cadre pendant les années 2021 à 2032. Le Conseil fédéral propose de consacrer un total de 148,3 millions de francs à SWEET. SWEET succédera aux «Swiss Competence Centers in Energy Research» (SCCER), qui étaient soutenus dans le cadre du Message FRI entre 2013 et 2020.

Yves Flückiger préside swissuniversities

Yves Flückiger, recteur de l'Université de Genève, reprend la présidence de la Conférence des recteurs des hautes écoles suisses swissuniversities. L'assemblée plénière a élu ce professeur en économie du travail, organisation industrielle et finances publiques pour une période allant de février 2020 à janvier 2023. Il succède à Michael O. Hengartner, nommé président du Conseil des EPF.

La CSSS-E se penche sur le contre-projet indirect

La Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil des Etats (CSSS-E) a entamé la discussion par article du contre-projet indirect à l'initiative sur les soins infirmiers. Elle s'est penchée sur plusieurs mesures liées à l'offensive en faveur de la formation. Par 7 voix contre 6, la commission recommande à son conseil d'abandonner la mesure qui prévoit le versement de contributions individuelles aux futurs infirmiers et infirmières. Par conséquent, les contributions fédérales prévues pour l'encouragement de la formation dans le domaine des soins infirmiers seraient ramenées à 268 millions de francs au maximum sur huit ans. Différentes minorités proposent de la maintenir. La discussion se poursuivra en avril.

Jürg Stahl au FNS

Le Conseil de fondation du Fonds national suisse (FNS) a nommé Jürg Stahl comme nouveau président. L'ancien président du Conseil national reprend les fonctions de Felicitas Paus, qui dirigeait le Conseil de fondation par intérim depuis avril 2018. Cette élection a eu lieu dans le cadre de la constitution du Conseil de fondation du FNS pour la période 2020-2023.

Nouvel institut sur l'environnement et la durabilité

Le Conseil des EPF a adopté un projet d'ordonnance relative à la constitution d'un nouvel institut de recherches. Celui-ci résultera du regroupement de l'Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage (WSL) et de l'Institut des sciences et technologies de l'eau (Eawag). Une consultation interne au Domaine des EPF a été lancée. Le Parlement se prononcera ensuite sur le projet. Le nouvel institut de recherches sur l'environnement et la durabilité vise à répondre à des questions liées au changement climatique ou à l'utilisation durable des ressources.

Sebastian Wörwag recteur de la BFH

La Haute école spécialisée bernoise (BFH) a élu Sebastian Wörwag comme nouveau recteur. Ce docteur en économie est recteur de la Haute école spécialisée de St-Gall. Il prendra ses nouvelles fonctions en septembre 2020. Le recteur actuel, Herbert Binggeli, prendra sa retraite le 30 juin 2020. Dans l'intervalle, Magdalena Schindler Stokar sera à la tête de la BFH par intérim.

Impressum

© Réseau FUTURE 2020

Münstergasse 64/66, 3011 Berne
T 031 351 88 46
info@netzwerk-future.ch
www.netzwerk-future.ch

Le Réseau FUTURE stimule le dialogue entre la science et la politique. La reproduction des articles est autorisée avec l'indication de la source.